

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## du 25 octobre 2016

**Présents** : Eugène CHASSAGNE, Jean-Jacques REYNAUD, Anne BOROT, Maddy MASSON, Laurence BONNETOT, Luis CRESPO, Evelyne DATARIO, Angélique GARMIS, Dominique MODISTA, Samya RIOTON

**Excusés** : Jacques RIOCREUX (procuration à Dominique MODISTA)  
Didier MOMBELLI (procuration à Samya RIOTON)  
Thanh N'GUYEN (procuration Jean-Jacques REYNAUD)

**Absents** : Sébastien LEFEVRE, Frédéric GRENIER

Signature du registre  
Anne BOROT est désignée secrétaire de séance

\*\*\*\*\*

En début de séance, Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter quatre points à l'ordre du jour : Décisions modificatives (2), renouvellement contrat Toshiba, déclassement de parcelles.  
L'autorisation lui est donnée à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

### **1 – Révision des baux ruraux**

Pour 2016, l'Indice National des Fermages, qui détermine le loyer des terres nues et des bâtiments d'exploitation agricole, est établi à 109,59 €, soit une diminution de 0.42 % par rapport à 2015. Considérant que la baisse est minime, le conseil municipal, après avoir délibéré décide à l'unanimité de maintenir le loyer au même tarif que l'année dernière.

### **2 – Attribution de parcelles vacantes**

Monsieur le maire expose à l'assemblée que suite à un départ à la retraite, un désistement et un décès, il convient de ré attribuer les terres vacantes.

Une seule candidature a été reçue en mairie pour la location des parcelles YH89 en partie (1,0160ha) et YH53 en totalité (0,0730 ha). Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à louer ces terrains à Monsieur Jean-Bernard GARMY.

Pour les parcelles YA1 en partie (2,4160 ha) et YA44 en partie (1,7920 ha), six personnes ont déposé leur candidature. Après de longues discussions, le conseil municipal décide :

- De ne pas retenir les candidatures de Mrs Marc GARMIS et Jean-Baptiste GRENADE domiciliés hors commune
- d'attribuer à Monsieur Mathieu CROIZET la parcelle YA 1 et à Monsieur Pierre AUDEBERT la parcelle YA 44.

### **3 – Virements de crédits**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que, suite à un dépassement de crédits s'élevant à 1 942,00 €, il est nécessaire d'effectuer un virement de crédits de ce montant du compte 61524 (Entretiens bois et forêts) au compte 73925 (Fonds de péréquation intercommunales et communales). Le conseil municipal, après délibération, autorise à l'unanimité moins une voix contre, ce virement de crédit.

### **4 – Virements de crédits**

Un deuxième virement de crédit est nécessaire suite à un dépassement de crédits d'un montants de 15 615,60 € pour travaux de voirie (chemin des Clos / chemin de Thuret). Monsieur le Maire demande l'autorisation d'effectuer un virement du compte 2315-108 (Immobilisations en cours – maison des associations) au compte 2152-116 (voirie). A l'unanimité, le conseil municipal donne l'autorisation.

## 5 - Contrat de location du photocopieur

Monsieur le Maire explique qu'il est d'usage, dans un souci de bonne gestion du matériel communal, de transférer après quelques années d'utilisation, le photocopieur situé à la mairie, dans les locaux de l'école, en remplacement de celui utilisé par les enseignants, et d'installer un nouveau photocopieur à la mairie.

Ces deux appareils de marque Toshiba font l'objet d'un contrat de location auprès de la société Lixxbail, pour un coût trimestriel de 585 euros. La maintenance est assurée par Toshiba.

Après délibération, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer le contrat concernant le nouveau photocopieur Toshiba E-Studio 2000-C installé à la mairie.

## 6 - Déclassement de parcelles

Lors d'une précédente séance de conseil municipal, Monsieur le Maire avait été autorisé à céder deux parcelles communales à des particuliers. Une délibération de déclassement de voie publique en voie privée doit être prise à la demande du notaire chargé de la vente. Après délibération, les membres du conseil autorisent Monsieur le Maire à prendre ladite délibération.

## 7 – Questions diverses

- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de l'Association Balinzat remerciant la municipalité pour l'octroi d'une subvention.
- Afin de pouvoir bénéficier d'une subvention dans le cadre du FIC, la commune doit déposer le dossier correspondant avant le 31/12/2016. Après discussion, il est décidé d'autoriser Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires auprès des services du Conseil Départemental afin que la commune puisse être subventionnée pour des travaux de voirie (chemin des Groseilliers).
- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la société de chasse. Cette association sollicite de la part de la commune l'attribution d'un local afin de pouvoir entreposer leur matériel et tenir leur réunion. La discussion s'engage sur le lieu le plus adapté, sur le local en lui-même. Les membres du conseil souhaitent que des membres de cette association viennent exposer leur demande lors d'un prochain conseil municipal.
- Conseil d'école : des questions ont été mentionnées :
  - 1) Serait-il possible d'installer un éclairage sur le parking de l'école ? Il existe déjà un éclairage devant le sas de l'entrée de l'école, celui-ci est programmé pour être allumé lorsqu'il y a une faible luminosité. Avec le changement d'heure, celui-ci devrait se mettre en route (ce qui n'est pas le cas jusqu'à présent puisqu'il fait jour pendant les heures d'ouverture de l'école).
  - 2) Le tarif de la garderie du matin comprend 5 matins pour 15EUR alors que le soir pour le même prix comprends que 4 soirs, pourquoi? Pourquoi la garderie du mercredi après 12h ne fait-elle pas partie du forfait soir? Si un enfant va à la garderie 5 matins : 5h25 (7h30 à 8h35) et le soir : 9h (16h30 à 18h30 sur 3 jours et 15h30 à 18h30 sur jour) ; le prix du supplément pour le mercredi est donc justifié.
- Jeunesse et petite enfance : Accueil de Loisirs : bilan de l'été 2016 : fréquentation en hausse (en moyenne 95 enfants/jour) - 275 familles différentes ( dont 12 des Martres Sur Morge) , soit 400 enfants différents (dont 20 des Martres sur Morge) - ALSH du Mercredi : complet (105 enfants environ) + liste d'attente Séjours Jeunesse et Sports (vacances scolaires) : bilan 2016 : 47 enfants ont bénéficié des Séjours Sport-Loisirs - pour 2017 , 3 séjours sont programmés : Ski (12/17 ans) - Sport Nature (9/12 ans) - Surf (12/17 ans) - informations (dates, inscriptions et tarifs) disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes.  
Culture et réseau médiathèque : Actions du 4<sup>e</sup> Trimestre 2016 : Prix littéraire "*Bambin Bouquine*", d'octobre 2016 à avril 2017 - Actions Inter-Services, "*Jouons et créons avec les images*" - Les Automnales, du 22 septembre au 03 décembre 2016 (spectacle Jeune public le 17/11) - Apéro Lecture, "*Les Jeunes Pousses*", le 25 novembre - Raconte Tapis, "Beau ver dodu" - Ateliers Pop up.  
**Actions prévues pour 2017** : Les Marottes - Après-midi jeux - Kamishibaï musical - Apéros lecture - Malle Pop - Raconte tapis - Prix littéraire "*Bambin Bouquine*" ...
- Les travaux de la station d'épuration sont en cours et devraient se terminer pour fin juillet 2018. La 1<sup>ère</sup> pierre a été posée le 19 novembre 2016.

Fin de la réunion à 23h15

Le Maire,

E.CHASSAGNE

INFO : Le C.L.I.C. de Riom propose des ateliers de cuisine gratuits aux personnes âgées de 60ans et +. Les séances se dérouleront sur la commune des Martres sur Morge les vendredis 20 janvier 2017, 17 février 2017 et 17 mars 2017 de 15h00 à 17h00 et seront constituées d'une douzaine de personnes. Si vous êtes intéressé(e)s, veuillez vous inscrire en mairie avant le 6 janvier 2017.